



COLLÈGE SAINT-AUGUSTIN GERPINNES

Une école pour Tous !

Livret de présentation

Implantation de Gerpinnes
2026-2027

GARANTIR UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ
OFFRIR UN CADRE DE TRAVAIL RIGOUREUX ET BIENVEILLANT

Ecole secondaire d'**enseignement général et technique**, nichée au cœur du village de Gerpinnes.

Un **enseignement** construit sur le sens et respectueux des différences.

Une équipe éducative dynamique et motivée dispensant un **enseignement** basé sur la discipline, la qualité des relations humaines et la valorisation du travail accompli.

SOMMAIRE

- Description d'une journée au Collège.
- Aides proposées aux élèves de 1^{ère} secondaire.
- Grille horaire pour la 1^{ère} secondaire.
- Enseignement secondaire :
implantation de Gerpinnes.
- Informations pratiques : restauration,
paiements, casiers, procure.
- La langue moderne I en 1^{ère} secondaire.
- Procédure d'inscription.



DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE AU COLLEGE

Dès **7h10**, l'école ouvre ses portes. Un local d'étude est mis à la disposition des élèves.

A **8h15**, les rangs sont formés, dans la cour de récréation ou sous le préau.

A **8h20**, les cours débutent et couvrent des périodes de 50 minutes.

De **10h00 à 10h20**, une récréation est prévue pour tous les élèves avec la possibilité d'obtenir une collation au self de l'école.

De **12h à 12h50**, les élèves du 1^{er} degré ont leur temps de midi.

De **12h50 à 13h40**, les élèves des deuxième et troisième degrés ont leur temps de midi.

A **15h20**, les cours se terminent pour les élèves du 1^{er} degré ; à l'exception du mercredi où ils se terminent à 12h00.

En cas d'absence d'un de leurs professeurs, les élèves sont pris en charge par un professeur ou un éducateur pour une heure d'étude.

L'école reste ouverte jusque **17h30**.

Les élèves qui restent au Collège après les cours peuvent :

- rester en étude « libre » sous la surveillance d'un éducateur.
- s'inscrire à l'étude « encadrée » (sauf le mercredi) pour un accompagnement pédagogique avec un professeur (ce service est payant).



AIDES PROPOSEES AUX ÉLÈVES DE 1^{ère} SECONDAIRE

➤ Les modules : un encadrement différencié / Co-enseignement

- ↳ Des renforcements pour consolider les bases ;
- ↳ Des remédiations en fonction des besoins de chacun ;
- ↳ Des dépassemens pour aborder la matière autrement ;
- ↳ Par groupe-classe pour du titulariat, une initiation aux gestes mentaux, de la coopération, etc.

➤ Accompagnement individualisé.

- ↳ Prise en charge individuelle d'un élève en difficulté globale ;
- ↳ Un professeur-référent aide à fixer des objectifs clairs et réalistes pour progresser ;
- ↳ Intervention d'acteurs multiples : les parents, l'équipe éducative, le CPMS, la logopède, etc.



➤ **La gestion mentale et la logopédie**

- ↳ Apprentissage des notions de base de la gestion mentale pour tous en début d'année ;
- ↳ Partage des techniques de compréhension et de mémorisation (les gestes mentaux) ;
- ↳ Séances individuelles ou en petits groupes selon les besoins plus spécifiques.

➤ **L'accompagnement spécifique** pour les élèves présentant un trouble de l'apprentissage (dyslexie, dyscalculie, TDAH...) à l'aide de la démarche « STICORDI » (**S**timuler, **C**ompenser, **R**emédier, **D**ifférencier).

➤ **Le CPMS : Centre Psycho-Médico-Social**

- ↳ Entretiens individuels sur rendez-vous à la demande des parents et/ou de l'élève ;
- ↳ Aide à l'orientation pour les choix scolaires à venir ;
- ↳ Travail transversal avec toute l'équipe éducative, les parents et l'élève.

➤ **L'accompagnement de l'élève dans son projet d'orientation (Education aux choix)**

- ↳ Activités « d'orientation »
- ↳ Fiches réflexives « Feedback » : en cours d'année pour accompagner les élèves dans leur réflexion.
- ↳ Modules éducation aux choix.
- ↳ Intervention du CPMS au besoin pour définir un projet d'orientation.



GRILLE HORAIRE en

1^{ère} secondaire

MATIERES	NBRE DE PERIODES / SEMAINE
MATHEMATIQUES	5h
FRANÇAIS ET LANGUES ANCIENNES	6h
LANGUE MODERNE 1 : Néerlandais ou Anglais	4h
SCIENCES HUMAINES Formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES) *	4h
SCIENCES *	3h
RELIGION	2h
EDUC. PHYSIQUE ET À LA SANTÉ	3h
EDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE	2 h
FORMATION MANUELLE, TECHNIQUE, TECHNOLOGIQUE ET NUMERIQUE	3h (1 FMTT + 2 N)
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ/CO- ENSEIGNEMENT	Deux périodes par semaine, renforcement de l'encadrement en classe
TOTAL DES HEURES	32 HEURES

* Ces cours se donnent en néerlandais dans les classes d'immersion.

Sous réserve d'approbation du décret « Mise en œuvre du tronc commun en première année de l'enseignement secondaire S1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUR L'IMPLANTATION DE GERPINNES

TRONC COMMUN :

1^{ère} année + 2^e année + 3^e année



Degré supérieur :

4^e, 5^e et 6^e année d'étude

ENSEIGNEMENT GENERAL et TECHNIQUE DE TRANSITION

FORMATION COMMUNE :

Français, Mathématiques, Langue moderne I Ndls / Angl , Religion,...

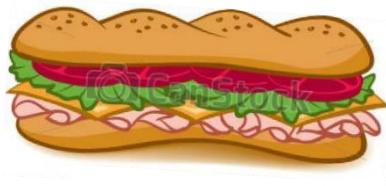
Les cours de Géographie et d'Histoire sont donnés en Néerlandais dans les classes d'immersion.

ENSEIGNEMENT GENERAL	TECHNIQUE DE TRANSITION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION : Gestion
<p><u>OPTIONS DE BASE :</u> Latin, Sciences, Latin-sciences (uniquement en 4^e), Sciences sociales</p> <p><u>COURS OPTIONNELS :</u> Langue moderne II (2h ou 4h) Ndls / Angl , Informatique, Expression orale, Education physique.</p> <p><u>COURS OPTIONNELS (uniquement en 5^e et 6^e) :</u> Math (6H ou 6H + 2H complémentaires), Langue moderne III Espagnol, Philosophie,..</p>	<p><u>OPTION SPORT ETUDES</u> <u>TRIATHLON</u> Natation - Cyclisme- Course à pied - Théorie sciences/sport</p> <p><u>OPTIONS DE BASE :</u> Sciences</p> <p><u>Activités au choix (facultatif)</u> Langue moderne 2h Ndls ou Angl.</p>	<p><u>FORMATION COMMUNE (18 H)</u> Français, Mathématiques, Anglais, Religion, ...</p> <p><u>FORMATION OPTIONNELLE en 4^e (14 H)</u> Néerlandais, Economie de l'entreprise, Techniques d'accueil, d'organisation et secrétariat, Bureautique et</p> <p><u>Techniques comptables et outils de gestion</u></p> <p><u>FORMATION OPTIONNELLE en 5^e et 6^e (16H)</u> Néerlandais, Techniques comptables et outils de gestion, Exercices pratiques de comptabilité, Activités d'Insertion professionnelle, Questions économiques, juridiques et sociales, informatique de gestion.</p>

RESTAURATION

Pendant le temps de midi, les élèves peuvent se restaurer au Collège :

- en emportant leur pique-nique,
- en s'approvisionnant au self où des sandwichs variés sont proposés ainsi qu'une petite restauration chaude : soupe, pizza, panini, pâtes, hamburger...
- plusieurs distributeurs sont à la disposition des élèves avec des boissons et des collations.
- une fontaine à eau est accessible dans le préau.



Les élèves qui habitent Gerpinnes-centre peuvent rentrer dîner chez eux s'ils ont une carte de sortie (demande écrite par les parents).

PAIEMENT PAR CARTE

Notre Collège a adopté le système de paiement iT.SCHOOL.

Ce système réduit la circulation d'argent en espèces à l'école et facilite la gestion des paiements grâce à un espace personnel pour chacun des parents.



Les élèves paient les restaurations proposées au self, leurs boissons ou collations aux distributeurs à l'aide d'une carte magnétique.



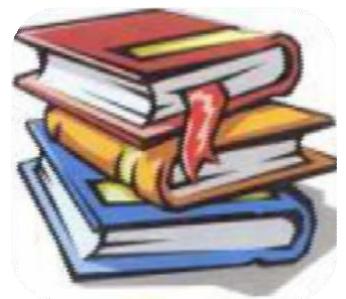
Cette carte fait également office de CARTE ETUDIANT.

SERVICE PROCURE

Le Collège propose un service « Procure » décliné en 2 formules en collaboration avec une librairie de Gerpinnes :

- L'achat de livres neufs
- La location des manuels scolaires

La liste des manuels scolaires est communiquée aux parents en fin d'année scolaire et les modalités d'achat ou de location sont alors précisées.



CASIERS

Les élèves ont la possibilité de louer un casier afin d'y entreposer leur matériel ou effets personnels.

Le montant de la location pour une année scolaire est de 20€ et une caution de 15€ pour la clé du casier est demandée.

LANGUE MODERNE I EN 1^{ère} SECONDaire ?

- Soit : obligation légale de poursuivre la langue moderne 1 commencée en primaire.
 - Soit : changement de la langue moderne 1 envisageable sous dérogation :
 - Ministérielle ?
 - Validée par la Direction de l'établissement ?
- Des explications supplémentaires seront données lors de la présentation de la Direction : rendez-vous dans le préau à 17h30.



PROCEDURE D'INSCRIPTION

EN JANVIER 2026

Le chef d'établissement de l'école primaire de votre enfant vous fournit un document officiel : le Formulaire Unique d'Inscription. (FUI)

DU 02 février 2026 au 06 mars 2026 INCLUS

Les parents déposent le FUI dans l'école de leur 1^{er} choix et complètent le dossier d'inscription.

L'enregistrement des demandes d'inscription ne tient absolument pas compte de l'ordre d'arrivée chronologique. Il importe cependant de respecter strictement cette période.

DU 09 mars 2026 AU 17 avril 2026 INCLUS.

Les inscriptions sont suspendues.

Si le nombre de demandes est inférieur ou égal au nombre de places disponibles au Collège, tous les élèves ayant déposé leur formulaire d'inscription sont inscrits dans l'établissement.

Si le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles, un classement est établi selon les critères précis imposés par la Fédération Bruxelles Wallonie.

A l'issue de cet éventuel classement, le surplus de demandes d'inscription est géré par la COGI (Commission de Gouvernance des Inscriptions).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site <http://www.inscription.cfwb.be>.

A PARTIR DU 09 mars 2026, un message faisant état de la situation sera communiqué via le site internet du Collège (<https://www.college-saint-augustin.be>) et sur la page Facebook de l'établissement.

A PARTIR DU 20 avril 2026.

Les inscriptions sont à nouveau ouvertes et l'ordre chronologique prend alors ses droits.

EN FIN D'ANNEE SCOLAIRE.

Les parents valident l'inscription en déposant le CEB de leur enfant et les documents administratifs qui leur seront réclamés par courrier postal dans le courant du mois de juin.

LE LUNDI 24 AOÛT 2026.

Rentrée des classes pour les élèves de 1^{ère} secondaire.

LE COLLEGE, C'EST AUSSI...



**SAVE
-THE-
DATE**
A VOS AGENDAS

**Portes ouvertes pour les
élèves de 6e primaire**

Mardi 20
janvier 2026
Dès 16h30



9^e COURSE NATURE
COLLÈGE SAINT-AUGUSTIN GERPINNES

Kids Run 1km - gratuit - circuit fermé 19h
Médailles (100 premiers)

21km D+322 19h30

12km D+191 19h30

6km D+81 19h45

Marche aux flambeaux 6km 20h

Garderie enfants gratuite

NOCTURNE
Gerpinnes Vendredi **20 mars 2026**

Info Inscriptions : chronorace - O2 max et sur place dès 18h

A circular photograph showing several people running at night with headlamps on.

OPERATION FAIM ET FROID

GRANDE COLLECTE DE VIVRES AU PROFIT DES DEMUNIS DE L'ENTITE GERPINNOISE

19/01 AU 30/01/26

ON COMpte SUR VOUS

An illustration of two people, a man and a woman, each holding a yellow bag filled with food items.

Collège Saint-Augustin

REVUE

UN SPECTACLE PAR LES ÉLÈVES ET POUR TOUS!

SAMEDI 21 MARS 2026

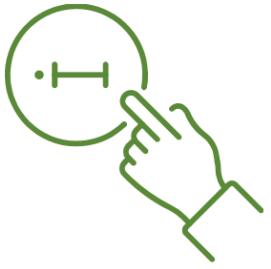
ON COMpte SUR VOUS

DANSE MUSIQUE SKETCH CHANT

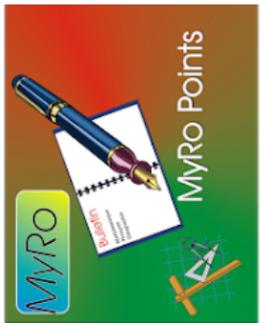
REJOINS-NOUS

Plus d'info à la rentrée de janvier

An illustration of a red carpet leading up a set of stairs, flanked by red ropes and gold stanchions.



Les plateformes du CSAG



**Comment
se connecter?**

<https://www.st-augustin.be/>

<https://online.myro.be/login.php>

via les liens envoyés par mail
ou
<https://itschool.st-augustin.be:8443/login>

Un compte élève

Un compte parent
Un compte élève

Un compte parent

- Se connecter sur les espaces pédagogiques des différents cours
- Communiquer avec ses professeurs
- Consulter le carnet de cotes en ligne et l'agenda en ligne.

Pour qui?

- Effectuer les divers paiements
- Consulter le débit de la carte IT-SCHOOL de son enfant
- Prendre connaissance des mails et documents mis en ligne
- Consulter les différents tutoriels....

Pour quoi?

SITE INTERNET DU COLLÈGE : [HTTPS://WWW.COLLEGE-SAINT-AUGUSTIN.BE/](https://www.college-saint-augustin.be/)

